



## Location nuisance sonore salle de gym donnant sur terrasse

Par **mimidarcy**, le **30/01/2013** à **20:19**

bonjour,

voilà ma mère âgée de 74 ans vient d'emménager dans un appartement le week-end dernier, à notre grande surprise nous constatons que le toit donnant sur sa terrasse correspond à une salle de gym avec de la musique très forte.... impossible de rester sur la terrasse, même les fenêtres fermées.... les séances de fitness sont de 9h30 à 22h tous les jours et même le samedi matin, personne que ce soit l'ancien locataire ou l'agence de location n'a mentionné cet état de fait...., de plus l'appartement a été remis à ma mère sale.... le plafond en très mauvais état (nous n'avons pas vu lors de notre visite..), l'ancien locataire a même laissé des trous et des clous dans le mur, quels sont les recours .... ma mère est désespérée... merci de me répondre au plus vite

Par **cocotte1003**, le **01/02/2013** à **14:23**

Bonjour, avez-vous bien noté tous les trous, taches..... sur votre état des lieux d'entrée ? C'est votre bailleur qu'il faut informer (Irar) du bruit et lui demander d'y remédier afin que votre maman puisse jouir tranquillement de son logement. En pratique il sera très difficile de faire cesser ce bruit, cordialement